

# Fiche Pratique Tourisme & Handicaps

## *Les différents handicaps*

# Fiche pratique : les différents handicaps

## Le handicap moteur

**Le nombre de personnes en situation de déficience motrice est estimé à 7,4 millions en France\*.**

Les troubles de la motricité peuvent signifier une atteinte partielle ou totale de la mobilité et parfois des troubles de la communication. Certaines déficiences peuvent entraîner des difficultés à contrôler ses gestes et à s'exprimer. Elles n'altèrent pas pour autant les capacités intellectuelles.

Les personnes qui sont en situation de handicap moteur peuvent utiliser un fauteuil roulant (manuel ou électrique), se déplacer avec une canne, être mal marchantes... Les personnes qui utilisent un fauteuil roulant maîtrisent leurs déplacements dans la mesure où elles ne rencontrent pas d'obstacle ; il est donc très important que le site soit accessible.

Enfin, l'information que recevra la personne sur l'accessibilité des produits ou services proposés est capitale, car elle lui permettra de juger si elle aura besoin d'aide ou non pour utiliser une structure ou un service.

## Le handicap visuel

**Le nombre de personnes en situation de déficience visuelle est estimé à 2,8 millions en France\*.**

En matière de déficience visuelle, il convient de distinguer les personnes non-voyantes et mal-voyantes :

- la personne non-voyante utilise ses autres sens (toucher, ouïe, odorat). A travers le développement de ces sens, les non-voyants se font une représentation mentale des lieux ou des trajets, ont une perception des masses et une conscience corporelle.
- la personne mal-voyante voit mal mais possède un reste de vision de près ou de loin, partielle ou floue selon les cas. Les atteintes prennent des formes multiples. Elle perçoit différemment les éléments de l'environnement en fonction de son type de vision.

\* Source : INSEE (HID), 1999 ; exploitation Cterghi, avril 2001 - \* 1: lecture sur les lèvres

## Le handicap mental

**Le nombre de personnes en situation de déficience mentale est estimé à 2,3 millions en France\*.**

Le handicap mental est un handicap de la compréhension, de la communication et de la décision. En règle générale, les personnes en situation de handicap mental ont des difficultés à se situer dans l'espace et dans le temps (d'où l'importance d'une signalétique adaptée). Aussi, elles sont à la recherche d'informations visuelles et sonores simplifiées. L'importance de la déficience est variable et le handicap est ainsi qualifié de léger, moyen ou lourd selon le degré.

Dans le cas d'un handicap :

- léger, la personne est quasi autonome, elle peut s'adapter relativement bien au monde et n'a besoin que d'une attention un peu plus prévenante.
- moyen, son rythme est nettement plus lent, elle peut exécuter seule la plupart des actes courants de la vie quotidienne, mais elle doit être accompagnée dans ses activités de loisirs (stimulation, aide au choix, aide à la réalisation).
- lourd, la personne bénéficie de l'aide d'une tierce personne et le réceptif doit s'assurer que l'établissement est aménagé pour l'accueillir correctement (circulation, sanitaires, chambre, restaurant...)

## Le handicap auditif

**Le nombre de personnes en situation de déficience auditive est estimé à 4 millions en France\*.**

On distingue les personnes sourdes profondes des personnes malentendantes. Une personne âgée sur trois est malentendante après 65 ans.

Il faut différencier également chez la personne sourde,

- celle chez qui la surdité est intervenue tôt au point d'altérer la voix mais qui a développé des modes de compensation (visuelle, olfactive...)
- de celle devenue sourde qui tente de potentialiser les restes auditifs et son bagage culturel (d'où l'importance des notes écrites, plans...)

La personne malentendante équipée d'une prothèse auditive est handicapée par le brouhaha, les bruits de fonds, le fait de se retrouver au milieu d'un groupe... La personne malentendante dispose d'un reste auditif exploitable. Elle peut bénéficier d'aides sonores (appareils auditifs, boucles magnétiques...), et utiliser la technique de la lecture labiale\* 1.

Une bonne visibilité (éclairage, distance de communication) est nécessaire quel que soit le degré de surdité ; le recours à l'écrit n'est jamais inutile.

\* Source : INSEE (HID), 1999 ; exploitation Cmerhi, avril 2001 - \* 1: lecture sur les lèvres